



## MODALITES CONTRACTUELLES

- Le bulletin d'inscription est à retourner dûment rempli et signé accompagné d'une copie de pièce d'identité :
  - soit par courrier à l'ENSP : IMVT - 2 place Jules Guesde CS 10686 - 13211 Marseille Cedex 1
  - soit par courriel à l'adresse : [c.pialat@ecole-paysage.fr](mailto:c.pialat@ecole-paysage.fr)
- Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de l'arrivée des bulletins d'inscription
- Au plus tard un mois avant le démarrage de la formation, l'école adresse aux stagiaires une confirmation de leur inscription, les informations pratiques concernant leur stage, et la demande de règlement.
- A réception de la confirmation de son inscription, le stagiaire s'acquitte des frais de formation
- L'inscription n'est définitive qu'à réception du règlement. Les stagiaires sont invités à privilégier le règlement par virement.
- Les personnes dont l'inscription n'a pas pu être retenue faute de place sont enregistrées sur liste d'attente et sont contactées en priorité en cas de désistement ou en cas de programmation d'une nouvelle session.
- Tout désistement doit être signalé par courrier ou par mail au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai ou si le stage devait être interrompu par le stagiaire, les frais de formation sont dus à titre de dédommagement sauf cas de force majeure.
- L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant de stagiaires. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due. Les dates inscrites sur le site ou sur le programme ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées.

Faites-vous une demande de prise en charge par un organisme ? :

Oui

Non

En cas de prise en charge du stage par un organisme payeur, préciser le nom et les coordonnées de l'organisme. Une convention de prise en charge lui sera adressée par l'école.

.....  
.....

Je certifie exactes les informations portées dans ce document et reconnais avoir pris connaissance des modalités contractuelles

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature :**

*Ce document, dûment signé, est à retourner à :*

**École nationale supérieure de paysage**  
IMVT/ 2 place Jules Guesde CS 10686  
13211 Marseille Cedex 1

 [c.pialat@ecole-paysage.fr](mailto:c.pialat@ecole-paysage.fr)

Renseignements téléphoniques :  04 91 91 81 83

**N° d'agrément d'organisme de formation : 11 78 P 0001 78**

**N°SIRET : 197 820 194 000 29**